

Préposé(e) aux élèves handicapés

Centre de services scolaire de la Pointe -de-l'Île

9 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

1 Poste disponible

Expire à l'externe le : 31 mai 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens prendre soin de moi





Faites carrière au CSSPI!

Joignez-vous aux 3 500 employés dynamiques qui soutiennent quotidiennement la réussite des élèves de la Pointe-de-l'Île.

Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos employés de soutien

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est actuellement à la recherche d'une préposée ou d'un préposé aux élèves handicapés dont le mandat sera d'aider l'élève handicapé dans sa participation aux activités reliées à sa scolarisation.

TYPE D'EMPLOI

Contractuel.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

le plus rapidement possible.

RÉMUNÉRATION

Taux horaire de 21,89 \$ à 23,35 \$ selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

La candidate ou le candidat devra assister l'élève dans ses déplacements, voir à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité conformément aux instructions reçues dans le cadre d'un plan d'intervention.

Exemple de tâches caractéristiques :

- Aider l'élève dans ses déplacements; guider son fauteuil roulant, aider au changeant de posture et, selon les besoins, le transférer de fauteuil.
- Aider l'élève à boire et à manger lors des collations et des repas; aider l'élève à s'habiller et à se déshabiller, voir à son hygiène; aider à se laver, aux cabinets d'aisances; au besoin, le changer de couche et le laver.

Date de début :



non disponible
Type d'emploi :



Contrat





Jour

Heures de travail :



non disponible

Salaire :



\$21.89 - \$23.35 CAD Taux horaire

Syndiqué :



Documents requis



Documents facultatifs

Lettre de motivation

Permis de travail

Diplômes / Certificats

Relevé de notes

Évaluation comparative des diplômes

- Voir à sa sécurité à partir du débarquement et jusqu'à l'embarquement à bord des véhicules de transport.
- Soutenir le personnel enseignant en l'aidant à communiquer des notions de base concernant la propreté, la façon de s'habiller, de boire et de manger. Aider l'élève à utiliser ou manipuler pour lui le matériel et les objets nécessaires à la préparation et au déroulement d'activités pédagogiques et étudiantes.
- Peut être appelé à accompagner l'élève lors de sessions de physiothérapie, d'ergothérapie ou de détente corporelle et musculaire.
- Noter ses observations concernant les besoins et les comportements de l'élève et en informer le personnel enseignant, les parents et les autres intervenantes et intervenants désignés et à donner son avis sur les mesures précisées au plan d'intervention qui la concernent.
- Surveille les élèves lors de la récréation, de la période de dîner, de la sieste, des temps de loisirs et les accompagne à la piscine. Aider l'élève à comprendre et à respecter les consignes de l'école.
- Au besoin, administrer les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents; procurer les premiers soins.
- Prendre les moyens nécessaires pouvant favoriser le retour au calme des élèves lors de crise en s'assurant de sa propre sécurité et celle des autres.
- Laver et, au besoin, désinfecter certains vêtements, la vaisselle, les tables, les orthèses et le matériel servant aux activités des élèves.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en assistance à la personne en établissement de santé ou un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : Loi sur la laïcité de l'État.



Programme complet d'assurance (vie, salaire, médicament et voyage)



17 journées fériées qui inclue une période de congés de deux semaines pendant les Fêtes



7 jours de maladie et 3 jours de force majeure



Fonds de pension RREGOP



Programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF)



Quatre semaines de vacances



Travailler auprès de diverses clientèles dans différents milieux



Accès à des formations permettant le développement professionnel



Horaire de jour, du lundi au vendredi seulement



Plusieurs congés spéciaux payés



Milieu de vie bienveillant et humain